



DSM - OCS
Service du médecin cantonal
Rue Adrien-Lachenal 8
1207 Genève

Circulaire à l'attention des médecins
présidents des groupes de spécialité
interventionnelle de l'AMG

Genève, le 12 décembre 2025

N/réf. : AC/mj

Concerne : Tableau de classification des salles de chirurgie et actes invasifs pour le canton de Genève

Mesdames, Messieurs,
Chères consœurs,
Chers confrères,

Dans le cadre de la révision des formulaires d'inspection des blocs opératoires du GRESI (Groupe risque pour l'état de santé et inspecteur) du SMC (Service du médecin cantonal), la traduction de certaines recommandations existantes appelait à des précisions de la part d'experts.

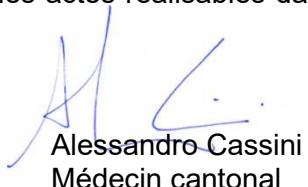
À cet effet, un groupe de travail (GT) réunissant notre service et plusieurs partenaires du domaine a été constitué. Ce groupe, composé de représentants de l'AMGe (Associations des médecins de Genève), de représentants des HUG (Hôpitaux Universitaire de Genève), de représentants du service SPCI (Service Prévention et Contrôle de l'Infection) des HUG, de représentants du CCA (Centre de chirurgie ambulatoire HUG-Hirslanden), de représentants de la Clinique de la Colline et de représentants de l'Hôpital de la Tour, a été chargé d'examiner et de clarifier les éléments concernés.

Début 2026, ces formulaires seront ainsi mis à disposition des professionnels, via le site ge.ch, afin de soutenir la mise en œuvre opérationnelle des bonnes pratiques.

Par ailleurs, dès les premiers échanges avec le GT, un consensus s'est rapidement dégagé quant à la nécessité d'établir un référentiel cantonal minimal encadrant les actes chirurgicaux, notamment en vue des modifications annoncées pour 2026, concernant la classification TARMED des blocs opératoires.

C'est pourquoi, conformément aux orientations fixées par le groupe de travail, il a été décidé d'élaborer une documentation de référence genevoise, claire et synthétique. Celle-ci reprend les recommandations suisses pertinentes, en particulier la Directive SICC VA 105-01 "*Installations de ventilation et climatisation pour les locaux utilisés à des fins médicales*" ainsi que les recommandations de bonnes pratiques en matière d'hygiène et prévention de l'infection.

L'objectif de ce document ci-dessous, intitulé « *Tableau de classification des salles de chirurgie et actes invasifs pour le canton de Genève* », est de constituer un outil de référence officiel, vous permettant de déterminer, pour chaque spécialité, les actes réalisables dans chaque catégorie de salle.



Alessandro Cassini
Médecin cantonal

Annexe : mentionnée

Tableau de classification des salles de chirurgie et actes invasifs pour le canton de Genève

Rédacteur : GRESI Validation : GT bloc Approbateur : AC Date création 25.11.2025

Type de salle				
Critères	Salle de traitement invasive	Salle d'intervention (OP A) Chirurgies mineures	Salle d'opération (OPB) Chirurgies majeures	
Concept aéraulique : Concept Ventilation=CV Selon la directive suisse SICC (Société Suisse des Ingénieurs en technique du bâtiment) VA105-05 : Installation de ventilation et climatisation pour les locaux utilisés à des fins médicales-2015	Concept VMC (ventilation mécanique contrôlé) ou ventilation naturelle (fenêtre)	CV 2d ou 2c : VMT (Ventilation de mélange turbulent)	CV 1b : VMT (Ventilation de mélange turbulent) : Flux turbulent non unidirectionnel	CV1a : FFT (Flux de refoulement à faible turbulence): Laminaire unidirectionnel ou flux de refoulement à faible turbulence
• Renouvellement air/heure	2-6 vol/h si VMC ou Aération Fenêtre 10-15' après intervention	10vol/h	>25 vol/h	Vitesse du flux d'air vertical $\geq 0.25\text{m/sec}$
• Débit d'air neuf	Pas précisé	100m3/h	800m3/h	
• Gradient de pression	\emptyset	Positif Négatif en cas de Mesures additionnelles AIR ou autres cas particuliers	Positif (Recommandé : +15 à +30 Pa) Négatif en cas de Mesures additionnelles AIR ou autres cas particuliers	
• Classe filtre final	\emptyset	Filtre HEPA (High Efficiency Particulate Air) F7 à F9	Filtre HEPA (High Efficiency Particulate Air) H13/H14	
• Température	Pas précisé	Recommandé 18°C -25°C pour le stockage des DMx stériles	21°C (18°C - 25°C)	
• Humidité	Pas précisé	Recommandé 30-60% pour le stockage des DMx stériles	30- 50%	
• Contrôle- Maintenance	Contrôles périodiques, Nettoyage régulier, Maintenance selon risque	Tests HEPA si applicables, Contrôle périodique, Maintenance planifiée	Tests HEPA si applicables, Contrôle périodique, Maintenance planifiée	

Anesthésie	Anesthésie locale uniquement	Anesthésie générale possible	Anesthésie générale possible
• Évacuation des gaz		Si utilisation de gaz anesthésiques et/ou de protoxyde d'azote, présence d'un système d'évacuation des gaz .	
• Exigences de base spécifique à l'anesthésie		Se référer notamment aux « Standards et Recommandations pour l'anesthésie » - SSAPM (Swiss Society for Anesthesiology and Perioperative Medicine)	
Organisation locaux	<ul style="list-style-type: none"> Salle avec : <ul style="list-style-type: none"> -Zone préparation patient -Zone préparation personnel -Zone matériel propre -Zone matériel sale -Lavabo à l'intérieur de la salle avec pare-éclaboussure ou à l'extérieur, contiguë à la salle intervention, avec distributeur savon liquide, distributeur papier et poubelle ouverte ou à ouverture à pédale. <p>Taille salle recommandée : ≥12m² (ou selon les actes pratiqués)</p> <p>Hauteur plafond recommandée : ≥2,5m</p>	<ul style="list-style-type: none"> Salle de préparation contiguë à la salle d'intervention avec : <ul style="list-style-type: none"> -Zone préparation/vestiaire patient -Zone préparation/vestiaire personnel -Zone stockage matériel et linge propre -Zone stockage matériel et linge sale -Zone stockage matériel de ménage -Point d'eau avec lavabo, distributeur savon liquide, distributeur papier et poubelle ouverte ou à ouverture à pédale. <p>Taille salle opératoire recommandé : ≥20m² (ou selon les actes pratiqués)</p> <p>Hauteur plafond recommandé : ≥2,5m (ou selon les actes pratiqués)</p>	<ul style="list-style-type: none"> SAS d'accès séparés à la salle d'opération avec : <ul style="list-style-type: none"> -SAS patients (vestiaires) -SAS personnel (vestiaires) -SAS décartonnage matériel propre -SAS évacuation matériel sale -Points d'eau avec lavabo, distributeur savon liquide, distributeur papier et poubelle ouverte ou à ouverture à pédale Couloir de circulation avec : <ul style="list-style-type: none"> -Zone stockage matériel et linge propre -Zone stockage matériel et linge sale -Zone stockage matériel de ménage -Salle de préparation patient -Auge chirurgicale à l'extérieur de la salle opératoire Salle d'opération Sanitaires et lave sabots, dans les vestiaires ou accessibles par l'intermédiaire d'un SAS <ul style="list-style-type: none"> Laveur désinfecteur à déjections humaines, à l'extérieur du bloc ou accessible par l'intermédiaire d'un SAS <ul style="list-style-type: none"> Si Salle de réveil : à l'intérieur de la zone protégée, en sas ou à l'extérieure du bloc (sans retour en arrière possible) <p>Taille salle opératoire recommandée : ≥40m² (selon les actes pratiqués ou selon les contraintes techniques et de ventilation)</p> <p>Hauteur plafond recommandée : ≥2,7m (selon les actes pratiqués ou selon les contraintes techniques et de ventilation)</p>

• Surfaces et crédence des plans de travail	Lisses, lavables et supportant les désinfections répétées (exclu : bois, carrelage, autres)	Lisses, lavables et supportant les désinfections répétées (exclu : bois, carrelage, autres)	Lisses, lavables et supportant les désinfections répétées (exclu : bois, carrelage, autres)
• Revêtements SOLS, MURS et PLAFONDS	<p>Lisses, sans joint, non poreux lavables et résistants aux désinfectants (exclu par exemple : carrelage, parquet, crépis, moquette, autres)</p> <p><u>Pour les anciennes constructions :</u> Tolérance pour le carrelage si joints lisses et non poreux</p>	<p>Lisses, sans joint, non poreux lavables et résistants aux désinfectants (exclu par exemple : carrelage, parquet, crépis, moquette, autres)</p> <p>Sols Antistatique.</p>	<p>Lisses, sans joint, non poreux, lavables et résistants aux désinfectants, (exclu par exemple : carrelage, parquet, crépis, moquette, autres)</p> <p>Sols Antistatique.</p>
• Mobiliers	Lisses, lavables et résistants aux désinfectants (exclu par exemple : bois, tissus, cuir, rideaux tissus, autres)	Lisses, lavables et résistants aux désinfectants (exclu par exemple : bois, tissus, cuir, rideaux tissus, autres)	Lisses, lavables et résistants aux désinfectants (exclu par exemple : bois, tissus, cuir, rideaux tissus, autres)
Habillage chirurgiens	<ul style="list-style-type: none"> • Hygiène de base • Surblouse ou tablier de protection et EPI selon actes 	<ul style="list-style-type: none"> • Hygiène de base • Tenue de bloc (« Pyjama ») avec tunique et pantalon • Article coiffant (charlotte, cagoule, bonnet ou coiffe) • Chaussures-sabots dédiés • Masque <p>Habillage du personnel dans la salle de préparation, avant d'entrer dans la salle d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Hygiène de base • Tenue de bloc (« Pyjama ») avec tunique et pantalon • Article coiffant (charlotte, cagoule, bonnet ou coiffe) • Chaussures-sabots dédiés • Masque <p>Habillage du personnel dans le vestiaire SAS personnel, avant d'entrer dans la zone protégée</p>
Habillage patients	Ø	<ul style="list-style-type: none"> • Hygiène de base • Blouses ou surblouses patients selon l'acte • Article coiffant selon l'acte • Autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Hygiène de base • Blouses patients, absence sous-vêtements • Article coiffant • Autres